

Sécurité et santé au travail

unine
UNIVERSITÉ DE
NEUCHÂTEL

Bureau social

Avenue du 1^{er}-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
www.unine.ch/social

Géraldine Renggli
Tél. 032 718 11 50

secretariat.social@unine.ch

Bureau hygiène et sécurité

Rue Emile-Argand 11
CH-2000 Neuchâtel
www.unine.ch/securite

Dr Roxane Kohler
Tél. 032 718 27 80
roxane.kohler@unine.ch

**Bureau intendance
des bâtiments**

Avenue du 1^{er}-Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
www.unine.ch/securite

Michel Neier
Tél. 032 718 27 81
michel.neier@unine.ch

www.unine.ch

Les bons réflexes !





En cas d'urgence

Au-delà des numéros de téléphone indiqués en page 1, les vitrines «Sécurité et Santé au travail» (cadres jaunes), présentes dans chaque grand bâtiment de l'UniNE, précisent les mesures à prendre en cas d'urgence : malaise, accident, incendie, évacuation etc.

En cas d'inquiétudes

Menaces de violence, agressivité, harcèlement ?

- Contacter l'inspecteur de permanence au Commissariat d'Intégrité Corporelle et Sexuelle de la Police Neuchâteloise, tél. [032 889 90 00](tel:0328899000)

Nécessité d'une intervention légère ?

Exemple : une étudiante ou un étudiant ne bénéficie plus de l'autorisation de suivre les cours et persiste pourtant à venir à l'UniNE.

- Contacter la sécurité urbaine, tél. [032 722 22 22](tel:0327222222)

Besoin d'une médiation ?

Exemple : une étudiante ou un étudiant pose régulièrement des problèmes et les tentatives de discussion ne mènent à rien.

- Pour une médiation sur le long terme, contacter la société Intermède (médiation et gestion de conflits) : Luc Wenger, tél. [079 240 42 46](tel:0792404246) ou lw@intermede.ch

Une demande explicite de soutien ?

Exemple : une étudiante ou un étudiant souhaite entreprendre des démarches car il se sent en situation de fragilité psychologique.

• Option interne :

- Lui rappeler l'existence du Bureau social des étudiants de l'UniNE et de son guichet psychologique, tél. [032 718 11 50](tel:0327181150)

• Options externes :

- La Main tendue, tél. [143](tel:143)
- Ligne d'aide et de conseil pour les jeunes adultes, tél. [147](tel:147)
- Association ADAPI, tél. [077 474 95 69](tel:0774749569) ou info@adapi.ch

En souci pour la santé psychologique d'un étudiant ou d'une étudiante ?

Exemple : une étudiante ou un étudiant manifeste des signes de détresse psychologique (fragilité psychique, troubles du comportement, problèmes relationnels, risque de suicide, etc.)

- Contacter son médecin ou son/sa thérapeute.
- En cas d'indisponibilité, téléphoner au [0848 134 134](tel:0848134134) (urgences non vitales)
- En cas d'urgence, appeler le [144](tel:144) ou le Centre d'urgences psychiatriques, tél. [032 755 15 15](tel:0327551515)

Ne laissez jamais une situation se dégrader ! Intervenez à temps, en privilégiant la concertation et le dialogue !

Pour plus de renseignements :

www.unine.ch/social ou www.unine.ch/securite

Le rectorat doit être informé de toute situation problématique importante

Secrétariat général, tél. [032 718 10 79](tel:0327181079) ou secretariat.general@unine.ch